

Exercice 2019

Recettes de primes
(en CHF mio.)

108

Nouvel engagement
(Par rapport à l'exercice
précédent)

-46%

En 2019, malgré une baisse de son nouvel engagement, la SERV a obtenu un résultat d'entreprise de CHF 55,4 mio. Pour des recettes de primes de CHF 107,5 mio., les primes acquises se sont élevées à CHF 69,3 mio., ce qui, combiné au résultat de rééchelonnement de CHF 41,8 mio. et aux charges des sinistres moyennes, a mené à ce bon résultat global.

Pour la première fois depuis des années, le nombre de nouvelles opérations affiche une baisse par rapport à l'année précédente, passant de 770 à 666 polices d'assurance (PA). Le nouvel engagement a baissé de 46 pour cent pour atteindre CHF 2,173 mia., en notant cependant que 2018 avait été une année exceptionnelle. Cependant, grâce à de nouvelles opérations sur du crédit de longue échéance, en 2019, la SERV a dégagé des recettes de primes de CHF 107,5 mio. par ailleurs, grâce à plusieurs PA importantes enregistrées ces deux dernières années, les primes acquises ont totalisé CHF 69,3 mio. Pour des produits d'intérêts sur accords de rééchelonnement de CHF 15,1 mio., un produit d'assurance de CHF 84,5 mio. a été dégagé.

Les charges des sinistres qui l'année précédente étaient de CHF 104,5 mio. ont baissé à CHF 54,9 mio. Etant donné qu'en même temps les produits des rééchelonnements de dettes ont augmenté de CHF 32,3 mio. pour atteindre CHF 41,8 mio., les charges d'assurance, affichant CHF 13,1 mio. étaient CHF 81,9 mio. inférieures à l'année précédente (CHF 95,0 mio.). Il reste donc un résultat de l'activité d'assurance de CHF 71,4 mio.

Après déduction des charges d'exploitation, des charges de personnel et du résultat financier, qui, par rapport à l'an précédent ont légèrement augmenté de CHF 1,7 mio. à CHF 16,0 mio., il reste pour 2019 un résultat d'exploitation de CHF 55,4 mio. Cela correspond au résultat d'entreprise, étant donné qu'en 2019, pour la 3^e année consécutive, la SERV n'a pas comptabilisé d'intérêts créditeurs sur placements.

Evolution du contexte commercial

Si l'évolution des affaires de la SERV – surtout à court terme – dépend fortement de l'assurance d'opérations importantes et du montant des charges des sinistres, les chiffres en baisse des AP et des PA en 2019 reflètent surtout l'affaiblissement de la croissance mondiale.

Dans les économies avancées, les taux de croissance ont baissé et les pays émergents ont quelque peu perdu le rôle moteur qu'ils jouaient auparavant. Contre toute attente, l'évolution de la conjoncture en Chine a fortement marqué le pas; dans les autres pays asiatiques, le rythme d'expansion a ralenti et en Amérique latine, en Russie et en Turquie, le sentiment conjoncturel est resté maussade. Le secteur industriel et l'investissement sont moins dynamiques au niveau mondial; les pays émergents, surtout, demandent moins de biens d'investissement que les années précédentes.

Les incertitudes géopolitiques déjà perceptibles ces dernières années ont affaibli l'activité commerciale au niveau mondial. En Europe, le manque de clarté sur la date et les modalités du Brexit en 2019 a entraîné des incertitudes. Le conflit commercial engagé par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine s'est aggravé au cours de l'année et, malgré les négociations, n'a pas été réellement résolu avant la fin de l'année.

Le nouvel assouplissement de la politique monétaire américaine et la perspective d'un maintien des taux d'intérêts à un faible niveau ont renforcé l'attractivité des investissements dans les pays émergents. En conséquence, les pressions baissières sur les devises des pays émergents ont diminué, sauf pour l'Argentine. Le franc suisse est resté exposé à des pressions haussières, étant précisé que son taux de change réel mesuré sur les prix des producteurs a nettement moins augmenté que le taux de change nominal.

Ces conditions adverses ont pesé en 2019 sur l'évolution conjoncturelle de l'économie suisse. La croissance économique a été plus faible que les années précédentes et l'exportation de marchandises moins dynamique. Le secteur MEM, dont les exportateurs sont les clients principaux de la SERV, a été particulièrement touché. Dans ce domaine, en 2019, le chiffre d'affaires et les commandes ont fortement baissé.

Evolution de la nouvelle exposition et du nouvel engagement

La nouvelle exposition a reculé de 32 pour cent passant de CHF 5,252 mia. en 2018 à CHF 3,577 mia. en 2019. Le nouvel engagement affiche une baisse de 46 pour cent s'établissant à CHF 2,173 mia. Il est à noter que le nouvel engagement était exceptionnellement élevé en 2018 suite à l'assurance de quelques

Nouvelle exposition

en CHF mio.

	Polices d'assurance (PA) (nouvel engagement)				Total		Accords de principe (AP)		Total nouvelle exposition	
	Court terme		Moyen/long terme		2019	2018	2019	2018	2019	2018
	2019	2018	2019	2018						
Pays										
Turquie	2,4	299,8	263,3	327,6	265,7	627,4	162,6	159,1	428,3	786,5
Bangladesh	43,0	3,8	277,7	26,6	320,7	30,4	18,1	–	338,8	30,4
Egypte	29,5	20,7	2,5	2,0	32,0	22,7	306,0	–	338,0	22,7
Irak	95,3	69,4	179,1	108,4	274,4	177,8	–	111,9	274,4	289,7
Ouzbékistan	–	–	189,5	62,7	189,5	62,7	31,7	100,6	221,2	163,3
Emirats arabes unis	180,3	138,9	13,9	0,8	194,2	139,7	26,6	20,0	220,8	159,7
Turkménistan	7,1	6,7	–	–	7,1	6,7	187,3	314,3	194,4	321,0
Russie	79,4	310,6	32,7	251,3	112,1	561,9	75,5	57,8	187,6	619,7
Autres pays	522,4	796,0	254,6	1 602,5	777,0	2 398,5	596,5	460,5	1 373,5	2 859,0
Total	959,4	1 645,9	1 213,3	2 381,9	2 172,7	4 027,8	1 404,3	1 224,2	3 577,0	5 252,0
Branches										
Construction de machines	413,2	565,3	317,2	710,8	730,4	1 276,1	833,6	521,2	1 564,0	1 797,3
Production & distribution d'électricité	45,3	6,8	542,8	1 242,2	588,1	1 249,0	187,3	114,7	775,4	1 363,7
Chimie & produits pharmaceutiques	340,6	478,4	10,5	4,9	351,1	483,3	–	7,9	351,1	491,2
Electronique	21,7	23,2	35,6	2,5	57,3	25,7	254,1	69,0	311,4	94,7
Matériel & technologie ferroviaires	39,4	63,4	3,0	30,6	42,4	94,0	96,3	73,9	138,7	167,9
Services d'ingénieurs	10,1	37,5	1,8	11,8	11,9	49,3	8,8	3,8	20,7	53,1
Transformation des métaux	5,9	40,6	14,2	3,0	20,1	43,6	–	5,8	20,1	49,4
Autres branches	83,2	430,7	288,2	376,1	371,4	806,8	24,2	427,9	395,6	1 234,7
Total	959,4	1 645,9	1 213,3	2 381,9	2 172,7	4 027,8	1 404,3	1 224,2	3 577,0	5 252,0

opérations importantes. Cependant, même par rapport à des années antérieures, le volume des nouvelles PA 2019 est en recul.

En comparaison avec d'autres ACE et avec des assureurs privés, l'évolution négative des affaires chez la SERV n'a rien d'exceptionnel. D'autres assureurs constatent une baisse de leur activité, attribuable au ralentissement de la dynamique conjoncturelle et à la faible demande de biens d'investissements. L'Union de Berne a annoncé une baisse du volume de nouvelles affaires de 27 pour cent en 2019 dans les domaines à moyen et long terme.

La répartition des nouvelles affaires par secteur montre que la construction de machines (textiles, machine-

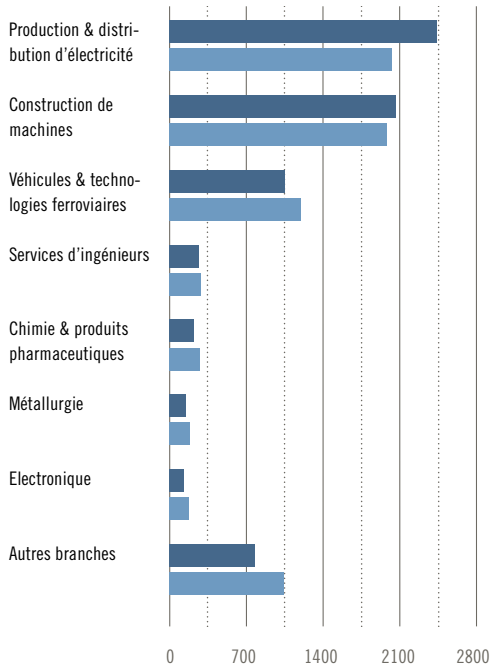
outils, traitement des denrées alimentaires et installations chimiques) a subi une baisse de CHF 545,7 mio. pour atteindre CHF 730,4 mio. Cela reste cependant le groupe de marchandises présentant le nouvel engagement le plus élevé, suivi par la production et la distribution d'électricité, où le nouvel engagement est tombé de CHF 1,249 mia. à CHF 588,1 mio. Le domaine véhicules et technologie ferroviaire, qui a contribué de façon décisive à la croissance du nouvel engagement par le passé, n'a apporté que peu de nouvelles affaires en 2019, affichant CHF 42,4 mio.

Malgré l'évolution négative de l'engagement, en 2019, la SERV a dégagé plus de CHF 107,5 mio. de recettes de primes en assurant à nouveau quelques opérations importantes dans le domaine long terme.

D'autres assureurs constatent également une baisse de leur activité, attribuable au ralentissement de la dynamique conjoncturelle et à la faible demande de biens d'investissements.

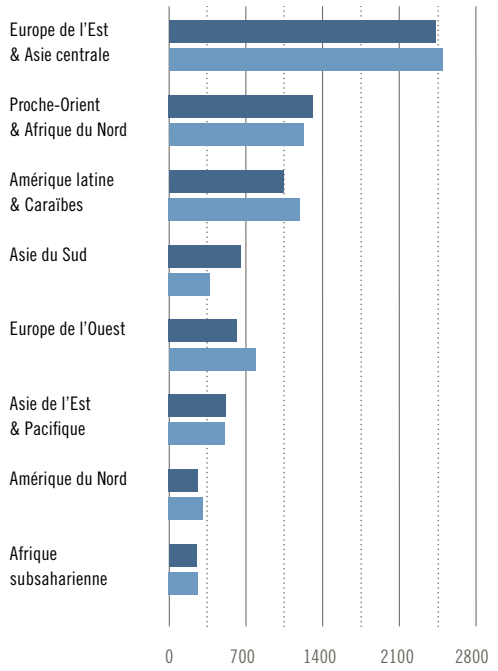
Engagement par industries

en CHF mio.



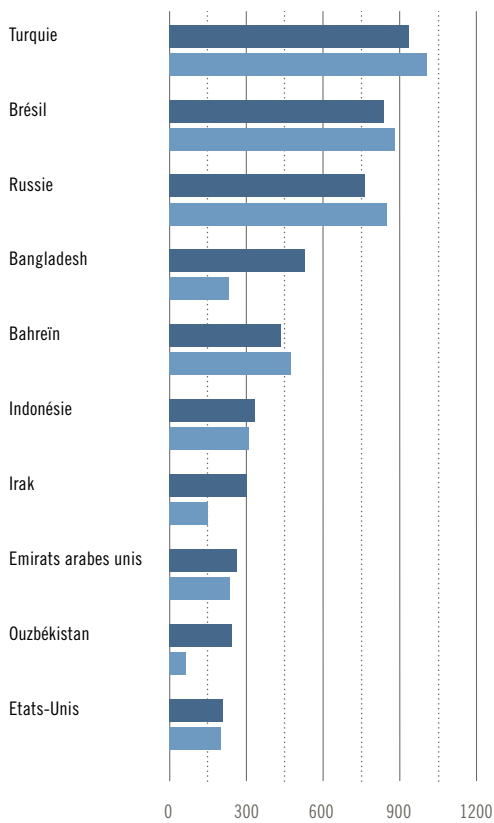
Engagement par régions

en CHF mio.



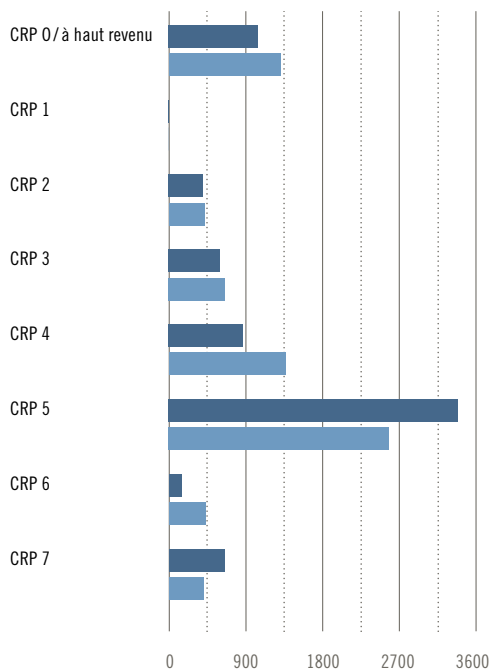
Engagement par pays

Les dix principaux pays de la SERV, en CHF mio.



Engagement par catégories de risque pays de l'OCDE

en CHF mio.



■ 2019
■ 2018

Si la part des opérations d'assurance à court terme (à durée de risque inférieure à 24 mois) est passée de 41 pour cent à 44 pour cent; en comparaison avec d'autres années, ce niveau reste cependant faible.

Contrairement au nouvel engagement, le volume des nouveaux AP a augmenté de 15 pour cent en 2019 pour atteindre CHF 1,404 mia., alors qu'il était en forte baisse l'année précédente. La part d'AP de la nouvelle exposition a augmenté pour atteindre 39 pour cent. Elle a ainsi atteint un niveau habituel pour la SERV les années précédentes, mais qui ne peut être utilisé que sous certaines conditions comme indicateur d'une reprise des affaires en 2020.

Outre la baisse du volume de nouvelles affaires, sous l'effet de la conjoncture, la demande des produits SERV a également reculé. Alors qu'auparavant le nombre de nouveaux AP et PA était généralement en augmentation, celui-ci a chuté de 17 pour cent passant de 934 à 778 pour l'exercice sous revue. A 666, le nombre de PA a affiché une baisse de 14 pour cent.

La plus forte baisse de la demande a été dans l'assurance de crédit de fabrication, où le nombre de PA a reculé de 35 pour cent. La demande de garanties de « Bonds » a aussi diminué; s'établissant à 11 pour cent, la baisse est toutefois moindre que pour l'assurance de crédit de fabrication. Concernant les assurances de créances à l'égard de débiteurs étrangers, les assurances de crédit fournisseur ont affiché la plus forte baisse: leur nombre a chuté de 28 pour cent. Pour la première fois depuis 2015, la SERV a émis moins d'assurances de crédit acheteur que l'année précédente. Dans le domaine de l'assurance globale pour l'industrie chimique et pharmaceutique, la tendance baissière des dernières années s'est maintenue, malgré une croissance des exportations dans ce secteur en 2019.

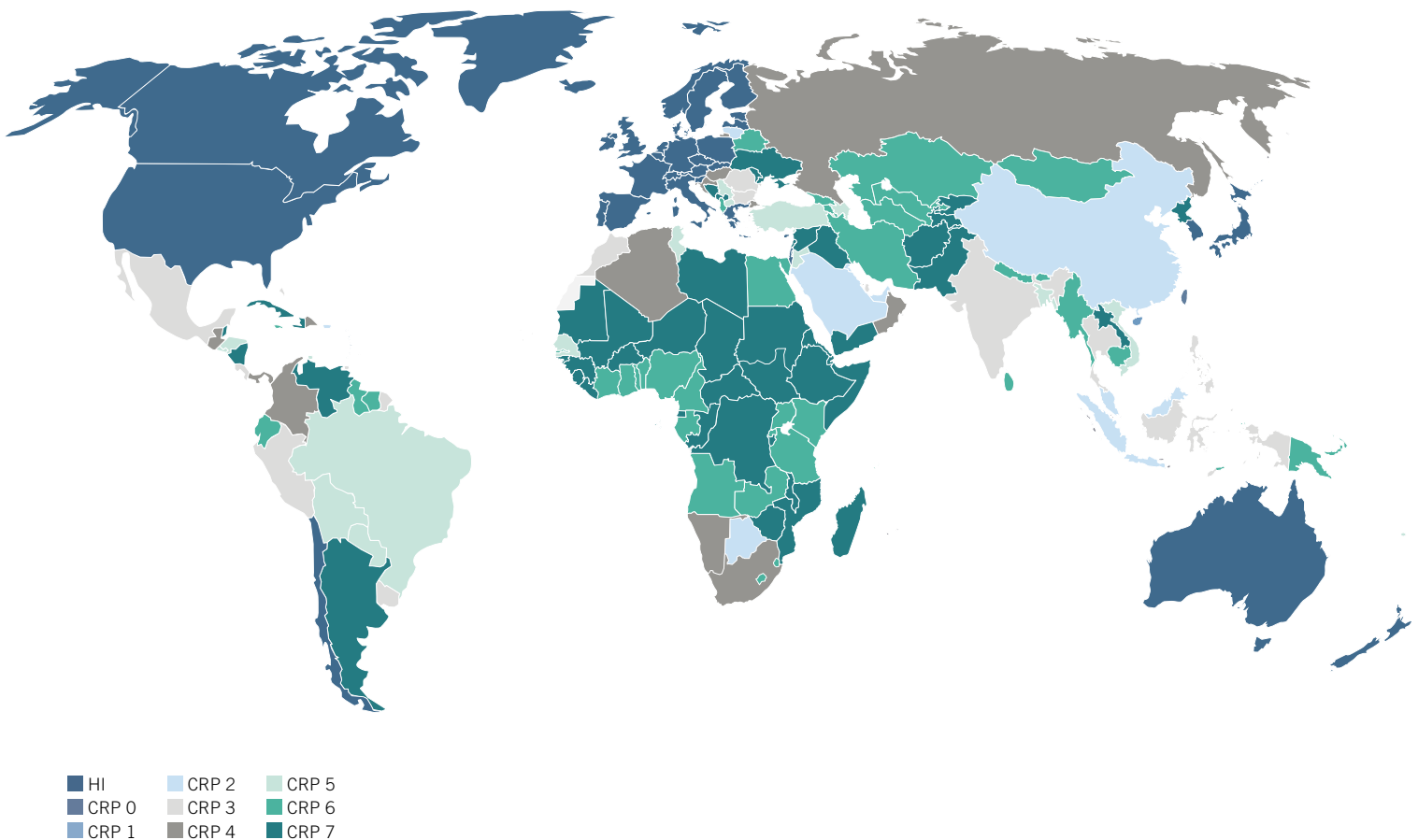
Marketing & acquisition

En ligne avec sa stratégie, la SERV a lancé en 2019 le projet Pathfinding ACE. Dans ce cadre, elle a renforcé sa notoriété à l'international et cherché sur les marchés des acheteurs – en particulier dans le domaine

Malgré l'évolution négative de l'engagement, en 2019, la SERV a dégagé plus de CHF 107,5 mio. de recettes de primes en assurant à nouveau quelques opérations importantes dans le domaine long terme.

Catégories de risque pays de l'OCDE
Une carte interactive du monde avec des indications complémentaires sur les catégories de risque pays de l'OCDE est disponible à l'adresse report.serv-ch.com.

Catégories de risque pays de l'OCDE, situation au 31.12.2019



Engagement
(en CHF mia.)

7

Le Conseil fédéral a élu au poste de présidente Barbara Hayoz.

des infrastructures – des projets auxquels les exportateurs suisses peuvent participer grâce à un financement assuré par la SERV. La SERV a identifié deux projets en Afrique qui, d'après une analyse préalable, seraient en principe susceptibles de pouvoir bénéficier de ses assurances. Elle a présenté ces projets en collaboration avec Switzerland Global Enterprise (S-GE) à l'occasion de deux événements de match-making d'exportateurs suisses. Cependant, aucune opération d'exportation concrète, susceptible d'être incluse en tant qu'AP ou que PA dans la nouvelle exposition, n'a encore eu lieu en 2019.

Exposition & engagement

L'exposition de la SERV s'élevait à CHF 8,773 mia. le 31 décembre 2019, soit 1 pour cent de plus qu'en 2018 (CHF 8,674 mia.), malgré la baisse de la nouvelle exposition. L'engagement s'élevait à CHF 7,109 mia. le jour de la clôture du bilan, soit 1 pour cent de moins que fin 2018. Cela est notamment attribuable au fait que des PA ont été réservées pour une opération ferroviaire en Autriche après que les crédits assurés ont été remboursés (en partie) de façon anticipée.

L'évolution contraire de l'exposition et du volume des nouvelles affaires s'explique surtout par une modification du portefeuille au niveau des périodes d'assurance des affaires. Plus la SERV assure des opérations à longue durée de crédit (et donc longue durée du risque), plus les sorties de compte régulières de remboursements pour des opérations d'exportations auparavant assurées diminuent. De fait, même en cas de ralentissement de la croissance des nouvelles affaires, l'exposition est susceptible d'augmenter en raison de la diminution des sorties de compte.

Le plus fort engagement par pays de la SERV revient toujours à la Turquie avec CHF 934,1 mio., soit près de 13 pour cent du total du volume d'engagements. Le Bangladesh est passé du 8^e au 4^e rang de la liste des pays avec CHF 529,3 mio. Cela est dû au fait qu'en 2019, la SERV a assuré le financement d'une autre centrale combinée à gaz dans ce pays.

Organisation, personnel & informatique

Le mandat du conseil d'administration (CA) a pris fin en 2019. Tous les membres du CA à l'exception du président, Thomas Daum, ont été réélus au CA par le Conseil fédéral pour la prochaine période jusqu'à 2023. Thomas Daum ne s'était pas représenté pour un mandat et s'est retiré fin 2019.

Christian Etter, consultant indépendant, économiste et ancien ambassadeur et délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux, et Peter Jenelten, ingénieur diplômé de l'EPFZ, mandataire dans le domaine ferroviaire ont été élus comme nouveaux

membres du CA. Ainsi, à partir de 2020, le CA comptera à nouveau neuf membres. Le Conseil fédéral a élu au poste de présidente Barbara Hayoz, qui est membre du CA depuis 2013 et a dirigé le comité des finances et d'organisation ces trois dernières années en tant que vice-présidente de la SERV. Ces fonctions sont assumées par Urs Ziswiler à compter du 1^{er} janvier 2020.

La Corporate Governance de la SERV est restée largement inchangée en 2019. Le règlement interne a été légèrement adapté de manière à compléter les dispositions concernant la divulgation des liens d'intérêt et la prévention de conflits d'intérêts conformément à la pratique établie. Par ailleurs, le rapport du directeur au comité des finances et d'organisation et au CA a été modifié.

Au niveau du personnel, le CA a adopté une stratégie RH complète. Celle-ci porte en particulier sur le développement des collaborateurs, la charte, les valeurs et la marque employeur. Dans le cadre de la planification des ressources humaines, le CA a approuvé un relèvement du plafond des postes de 54 à 59 équivalents temps plein. Des postes temporaires devraient permettre de couvrir les pénuries de ressources dans les services du personnel, informatique et approvisionnement. Par ailleurs, deux postes à durée indéterminée viennent renforcer les services analyse de risques et affaires juridiques & compliance.

La nouvelle stratégie informatique a posé les bases d'une infrastructure moderne pour la standardisation, l'automatisation et le traitement efficace des opérations d'ici 2021. Dans ce contexte, la SERV a fait appel à un fournisseur de logiciels spécialisé dans les assurances pour remplacer le système utilisé jusqu'alors.

Politique de risque, gestion du risque & pratique de couverture

Il n'y a pas eu de changements significatifs concernant la politique de risque et la gestion du risque, par rapport aux années précédentes. Pour soutenir le CA dans l'organisation du système de gestion de compliance, en 2019, la SERV a créé un poste de compliance manager.

Le CA assume la responsabilité et la surveillance de la gestion du risque de la SERV. Il définit la politique de risque et évalue périodiquement le profil de risque. En 2019, le CA a également examiné dans le détail, à l'aide de rapports réguliers, les risques auxquels la SERV est exposée. Il a constaté une gestion appropriée des risques financiers, opérationnels et stratégiques ainsi que des risques de réputation.



« Dans un environnement commercial toujours plus incertain, les financements d'exportation couverts par la SERV constituent un avantage concurrentiel pour les exportateurs suisses. »

Heribert Knittlmayer
Responsable d'Opérations
d'assurance

Le troisième examen approfondi des modèles de capital de risque et de notation financière de la SERV depuis sa fondation a été effectué par Deloitte Suisse sur mandat du SECO. Deloitte est arrivée à la conclusion que le modèle de capital de risque utilisé Credit-Risk+ avec un niveau de confiance de 99,9 pour cent est adapté pour représenter les risques pertinents pour la SERV. Selon Deloitte, l'implémentation du modèle de capital de risque est utilisée de façon très transparente pour établir les rapports de risques de la SERV. Les auditeurs ont demandé une amélioration de la documentation concernant le choix et le fonctionnement du modèle de risque ; la SERV a pris les mesures nécessaires dans ce sens.

La SERV contrôle chaque année les risques traités par le système de contrôle interne (SCI). L'évaluation 2019 a permis d'établir que dans l'ensemble, le niveau des activités de contrôle de tous les risques clés est satisfaisant en termes d'efficacité et d'efficacités. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport aux années antérieures.

La SERV définit l'évaluation du risque des différents pays, banques et acheteurs privés dans la pratique de couverture. C'est le principal instrument flexible de pilotage du risque de l'activité d'assurance. Le respect des différentes limites conformément à la politique de risque et la pratique de couverture, ainsi que l'adéquation du capital compte tenu de la concentration des risques ont également été contrôlés en permanence en 2019, avec des limites par pays pour l'Egypte et l'Irak de CHF 700 mio. chacune. Par ailleurs, la SERV a continué d'appliquer ses exigences renforcées concernant la solvabilité des débiteurs en Turquie et a décidé durant l'été 2019 d'assurer les opérations de CHF 5 mio. et plus avec des acheteurs privés turcs uniquement avec des sûretés bancaires supplémentaires.

En s'appuyant sur les évolutions du marché et les prévisions commerciales de ses principaux clients, la SERV examine régulièrement ses capacités restantes par rapport au capital porteur de risque (CPR) et l'utilisation du plafond d'engagement. Etant donné qu'une pénurie des capacités se profilait fin 2018, sur demande de la SERV, le Conseil fédéral a augmenté le plafond d'engagement à CHF 16 mia. La demande ayant ensuite évolué de façon complètement inattendue, fin 2019, le plafond d'engagement n'était utilisé qu'à 72 pour cent.

Développement durable

La SERV vérifie si les demandes d'assurance respectent les principes du développement durable au niveau de l'environnement, des aspects sociaux, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

Elle tient compte des directives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et des principes de la politique étrangère suisse, conformément à l'art. 6 al. 2 LASRE. Ceux-ci concernent la cohabitation pacifique des peuples, le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie, la sauvegarde des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté dans le monde, mais également la préservation de l'indépendance et de la prospérité de la Suisse. D'autres exigences peuvent résulter d'obligations de la Suisse en vertu du droit international. Des représentants de la SERV ont également effectué des visites sur place (par ex. Brésil, Ouzbékistan, Turquie), pour évaluer de grands projets sensibles au plan environnemental. Au cours de l'année 2019, le service développement durable a augmenté son personnel à 170 pour cent pour être en mesure de répondre aux exigences croissantes de ce domaine.

Dans un esprit de transparence, la SERV publie sur son site web, avec l'accord des preneurs d'assurance, tous les projets d'une valeur de livraison d'au moins CHF 10,0 mio. qui relèvent selon les directives sociales et environnementales de l'OCDE de la catégorie A; la publication a lieu au plus tard 30 jours avant l'établissement des PA correspondantes.

Contrôle de développement durable : un exemple

La SERV contrôle l'adéquation de chaque demande d'assurance et de garantie avec les normes internationales (cf. développement durable, pp. 13–14). De plus, elle travaille en étroite collaboration avec des spécialistes et toutes les parties impliquées. La SERV s'assure ainsi que les affaires qu'elle assure sont menées en conformité avec les normes prescrites.

Installation energy from waste à Istanbul

Une installation de valorisation des déchets est actuellement en cours de construction dans le nord-ouest d'Istanbul. Sa particularité : la chaleur libérée par la combustion est exploitée. Pendant le processus de combustion, de la vapeur est générée, qui est conduite à une turbine et produit ainsi de l'énergie électrique. Celle-ci est injectée dans le réseau électrique d'Istanbul. Il s'agit de la première installation de ce type en Turquie et la plus grande installation energy from waste (efw) d'Europe. Un million de tonnes de déchets environ seront valorisées chaque année. La chaleur ainsi générée produira jusqu'à 90 mégawatts d'électricité. Le consortium pour la mise en œuvre du projet regroupe l'entreprise de construction turque Makyol et l'entreprise technologique suisse Hitachi Zosen Inova (HZI), qui fournit l'ingénierie nécessaire.

Un contrôle complet

Comme pour tous les projets A, une société de conseil indépendante a établi un plan de mesures afin de garantir le respect des exigences environnementales, sociales et en matière de droits de l'homme. Ce plan se fonde sur les « Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale » de la Société financière internationale (IFI). Dans le cadre de ce projet, une attention particulière a été portée à la sécurité au travail et aux aspects environnementaux. Le résultat est positif. Une solution adéquate a été identifiée pour chacune des exigences. Judith Capello, Assistant Vice President, International Relations & Business Policy, déclare : « Je suis très satisfaite du projet ; tous les participants œuvrent dans la même direction. »

Une fois les travaux de construction terminés, le consortium exploitera l'installation durant une année. Ensuite, l'exploitation sera remise à l'acheteur turc Istanbul Metropolitan Municipality (IMM). « La transmission de l'exploitation est toujours un moment critique pour le respect des exigences, car des malentendus peuvent surgir du fait de différences linguistiques et culturelles », explique Judith Capello. C'est pourquoi le projet est soumis à une surveillance régulière. Ainsi, la SERV peut s'assurer que l'acheteur respecte les exigences.

En matière de développement durable également, la SERV applique une politique commerciale transparente. Ainsi, elle publie tous les projets d'une valeur de livraison de CHF 10 mio. et plus sur son site Internet. Par ailleurs, la SERV se réunit chaque année avec des collaborateurs des organisations non gouvernementales concernées (ONG) pour dialoguer. Dans ce cadre, elle informe les ONG de ses affaires, des projets en cours ainsi que des évolutions au sein de la SERV et du groupe des crédits à l'exportation de l'OCDE. Elle écoute les préoccupations des ONG et discute de leur mise en œuvre dans la pratique. En 2019, outre la SERV, les organisations Alliance Sud, Public Eye, Pro Natura et Transparency International ont pris part au dialogue. Cet échange est apprécié de tous les participants et les ONG se sont montrées très satisfaites de la transparence de la SERV à leur égard.

En mars 2019, la version révisée de la recommandation de l'OCDE sur la lutte contre la corruption pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public est entrée en vigueur. La SERV a adapté ses processus internes en conséquence. Depuis toujours, elle recherche le dialogue avec des exportateurs lorsqu'elle dispose d'informations sur d'éventuelles activités de corruption dans le secteur commercial de ces entreprises.

International

Le groupe de travail de l'OCDE « Crédits et garanties à l'exportation » a été créé en 1963 et est subordonné au Comité des échanges de l'OCDE. Il en a résulté en 1978 un « Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public » (arrangement OCDE). Celui-ci s'aligne sur les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), visant à éliminer les subventions aux exportations. Dans les pays de l'UE, l'arrangement OCDE est juridiquement contraignant. Pour les autres membres, il constitue un Gentlemen's Agreement qui, en Suisse, fait partie des principes de politique étrangère. Les règles de plus en plus complexes de l'arrangement OCDE et ses principes fondateurs datés ne reflétant plus les modalités de financement actuelles ont entraîné une perte de compétitivité des pays contraints par cet arrangement.

Dans le même temps, le volume de financement des exportations de pays comme le Brésil, la Chine, l'Inde ou la Russie dont l'assurance publique contre les risques à l'exportation n'est pas soumise à l'arrangement de l'OCDE, a augmenté. C'est pourquoi, en 2012, l'International Working Group on Export Credits (IWG) a été créé. Son objectif est d'élaborer un arrangement susceptible de succéder à celui de l'OCDE en incluant tous les principaux pays exportateurs (la Chine et d'autres pays membres du G20). Cependant, comme beaucoup d'autres initiatives multilatérales,

l'IWG est affecté négativement par les différends commerciaux et les développements géopolitiques entre les grandes puissances économiques. Ainsi, au vu de la lenteur des progrès réalisés par l'IWG, on observe un retour à l'arrangement de l'OCDE et sa modernisation. Des efforts pour un remaniement de l'arrangement OCDE sont en cours, lesquels devraient garantir que ses principes de base répondent aux exigences actuelles du marché et sont compétitifs, sans affaiblir l'égalité des conditions de concurrence ni autoriser la subvention des exportations.

Une des composantes importantes du réseau international de la SERV est l'Union de Berne. Cette association mondiale de l'ensemble des assurances de l'investissement et des crédits à l'exportation vise à promouvoir les assurances de crédit pour le commerce international en établissant des principes de souscription acceptés dans le monde entier. L'Union de Berne remplit cette mission en créant pour ses membres un forum où ils peuvent échanger leurs expériences, apprendre les uns des autres et nouer des contacts. Au cours des deux prochaines années, la SERV assurera la présidence du comité Medium-Long-Term (MLT) de l'Union de Berne, regroupant les plus grandes ACE du monde, et le représentera au sein du conseil d'administration.

Outre la coopération multilatérale, la SERV s'efforce en permanence d'entretenir et de développer ses relations bilatérales avec les autres ACE. Par exemple, une initiative trilatérale a été lancée en vue de renforcer la collaboration avec les ACE d'Autriche et d'Allemagne. Celle-ci devrait améliorer les possibilités d'exportation pour les entreprises d'export allemandes, autrichiennes et suisses (exportateurs de la zone Allemagne – Autriche – Suisse) et leurs chances face à la concurrence internationale.

Sinistres et créances

L'année 2019 a été marquée par un grand nombre de petits ou moyens sinistres. Grâce à une gestion anticipée de la situation avant la survenue des sinistres au moyen de mesures telles que des restructurations des échéances, des prolongations des couvertures et des négociations avec les acheteurs étrangers, certains sinistres imminents ont pu être évités aussi bien pendant l'exercice sous revue que lors des années précédentes.

Sinistres

Les indemnités versées s'élevaient pour l'exercice sous revue à CHF 63,7 mio., dont CHF 16,4 mio. concernaient des sinistres reconnus les années précédentes et CHF 47,3 mio. des nouveaux sinistres déclarés. Des provisions de CHF 3,1 mio. pour les sinistres IBNR (incurred but not reported) et de CHF 14,4 mio. pour les sinistres déclarés ont dû être constituées. Les réévaluations sur les créances ont diminué de CHF 26,8 mio. par rapport à l'exercice précédent. CHF 37,8 mio. ont dû être sortis à titre de sinistres définitifs.

Au cours de l'exercice sous revue, la SERV a traité 39 nouveaux dommages en plus des 132 dommages existants dans le recouvrement. Au total, 34 pays sont concernés. Avec ses mesures de recouvrement, la SERV a obtenu le recouvrement de CHF 19,0 mio. Sur les CHF 63,7 mio. d'indemnités versées, CHF 15,3 mio. concernaient des risques à court terme à Cuba, CHF 13,0 mio. des risques en Espagne et CHF 13,3 mio. des risques en Suisse. Le montant recouvré le plus élevé de CHF 8,2 mio. et la plus importante sortie de compte de créances irrécouvrables de CHF 30,0 mio. provenaient d'une opération en Espagne remontant à 2011. Au total, les créances résultant de dommages ont augmenté de CHF 4,7 mio. en 2019 pour atteindre CHF 451,2 mio.

Restructurations et rééchelonnements de dettes

La SERV n'a pas comptabilisé durant l'exercice de montants recouverts provenant de restructurations avec des débiteurs publics. Cela est dû au fait qu'il existe aujourd'hui uniquement un accord de restructuration avec la Corée du Nord, qui la libère pour le moment de tout remboursement. L'accord est arrivé à son terme fin 2019; les négociations pour une prolongation sont encore en cours.

Parmi les pays mentionnés à la page 44 qui ont signé des accords de rééchelonnement avec le Club de Paris, tous les Etats débiteurs ont honoré leurs engagements pendant l'exercice sous revue. Le Kenya a réglé sa dernière tranche de paiement fin 2018; le paiement a été traité début 2019. L'accord de rééchelonnement avec le Kenya est donc pleinement honoré et entièrement réglé.

Après qu'un accord de rééchelonnement multilatéral a été conclu en décembre 2015 entre Cuba et son groupe de créanciers dans le cadre du Club de Paris, la Suisse a conclu en 2016 la convention bilatérale avec Cuba pour des créances d'un montant de CHF 127,6 mio. Sur ce montant, le capital et les intérêts courus s'élevant à CHF 47,3 mio. doivent être remboursés d'ici 2033. En contrepartie, la SERV s'engage à exonérer progressivement Cuba, en fonction des remboursements effectués, des intérêts moratoires d'un montant de CHF 82,2 mio. Jusqu'à présent, Cuba a couvert les tranches de paiement convenues pour les dettes à long terme dans l'accord de 2015. Cependant, en 2019, différentes banques cubaines n'étaient plus en mesure de rembourser les nouvelles dettes à court terme; la SERV négocie actuellement la restructuration de ces engagements avec les autorités cubaines.

L'Argentine et la Suisse ont conclu en novembre 2014 un accord de rééchelonnement bilatéral concernant les créances en capital, intérêts et intérêts moratoires courus de CHF 454,2 mio. au 1^{er} mai 2014. A ce jour, l'Argentine a remboursé CHF 351,5 mio. (intérêts en sus) dans le cadre des paiements annuels minimaux convenus. Les CHF 102,7 mio. restants (intérêts en sus) doivent être remboursés au cours des deux prochaines années.

Charges des sinistres
(Par rapport à l'exercice
précédent)

-48 %

Remboursements
issus du recouvrement
(en CHF mio.)

19

Au cours de l'exercice sous
revue, la SERV a traité 39 nou-
veaux dommages en plus
des 132 dommages existants
dans le recouvrement.

Perspectives

Au début de la période stratégique, la SERV se penchera en premier lieu sur la question de savoir comment elle peut maintenir sa compétitivité internationale dans une décennie de politique industrielle croissante chez ses concurrents étrangers et comment assurer son autofinancement.

A travers la SERV, la Confédération vise à créer et à maintenir des emplois en Suisse et faciliter la participation des exportateurs suisses à la concurrence internationale. Pour proposer des offres compétitives aux acheteurs à l'étranger en termes de prix et de conditions de paiement, les exportateurs doivent assurer et financer leurs opérations d'exportation à des conditions comparables à celles de leurs concurrents étrangers. De ce fait, la SERV est en compétition avec les agences de crédit à l'exportation publiques (ACE) de pays concurrents de la Suisse. Elle ne peut remplir son mandat légal qu'avec une offre d'assurance compétitive au niveau international.

Les exportateurs sont fortement touchés par la transformation structurelle de l'économie mondiale et réagissent en adaptant leurs modèles commerciaux. Au sein des banques, des évolutions qui influent sur leur position et leur offre de prestations dans le domaine du financement de l'exportation sont actuellement à l'œuvre. Des institutions publiques asiatiques entrent sur le marché offrant des méthodes de financement attrayantes et un soutien solide. Outre l'assurance de crédit à l'exportation classique, cela comprend également l'assurance non réglementée des investissements directs, des crédits d'investissement et l'aide au développement, officiellement non liée mais de fait au moins partiellement liée aux exportations. Ces mesures renforcées de politique industrielle peuvent avoir une influence directe sur la compétitivité des entreprises suisses. Cela engendra des défis sur les plans financier et commercial pour la SERV.

Arrangement de l'OCDE

Le soutien public aux crédits à l'exportation est réglementé par l'« Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public » (arrangement de l'OCDE), qui, conformément aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a pour but d'éviter la subvention des exportations. Cette réglementation a perdu de son importance au cours des dernières années. Certains grands pays exportateurs (Chine, Inde, etc.) n'en sont pas membres. En conséquence, tous ne sont pas contraints par les règles en question. De plus, la structure rigide et compliquée de l'arrangement de l'OCDE entrave toute adaptation à l'évolution du marché. Afin de rester compétitifs au niveau international, de nombreux Etats ont trouvé des moyens de soutenir de plus en plus leurs expor-

tateurs avec des structures de financement qui ne sont pas réglementées par l'arrangement de l'OCDE. Les efforts déployés pour élaborer une nouvelle réglementation incluant tous les grands pays exportateurs sont restés infructueux à ce jour. Avec un volume d'opérations réglementées par l'arrangement de l'OCDE atteignant 70 pour cent, la SERV est l'une des ACE les plus fortement dépendantes des règles internationales. Afin de ne pas perdre sa connexion internationale, la SERV va s'engager en faveur d'une modernisation de l'arrangement de l'OCDE et tâcher d'obtenir des règles internationales plus flexibles.

Evolution des affaires

Le groupe d'experts de la Confédération table sur une croissance du PIB de 2 pour cent en 2020, chiffre qu'il convient toutefois de relativiser en raison d'effets spéciaux comme par ex. de grands événements sportifs. L'environnement international reste problématique. Tandis que l'industrie chimique et pharmaceutique est exposée à moins de risques conjoncturels, l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) souffre du ralentissement de la croissance mondiale. Au cours de l'exercice sous revue, la SERV a ressenti cette évolution à travers une baisse considérable du nouvel engagement. L'utilisation des capacités de production industrielle ne va pas augmenter de façon significative au cours de l'année à venir. Pour cette année, la SERV table sur une croissance modérée de son engagement d'assurance. Il est toutefois difficile d'établir des prévisions étant donné que la conclusion d'assurances pour des opérations importantes est soumise à une forte volatilité.

Objectifs stratégiques 2020–2023

Le 6 novembre 2019, le Conseil fédéral a approuvé les objectifs stratégiques de la SERV pour la période 2020–2023. En particulier, il convient de continuer à faciliter l'accès à de grands projets pour les exportateurs suisses et d'apporter un soutien efficace et efficient aux petites et moyennes entreprises. Au début de la période stratégique, la SERV se penchera en premier lieu sur la question de savoir comment elle peut maintenir sa compétitivité internationale dans une décennie de politique industrielle croissante chez ses concurrents étrangers et comment assurer son autofinancement à moyen et long terme.

Il en résulte les mandats de contrôle suivants pour la SERV :

- poursuite du développement de la réglementation sur la valeur ajoutée par rapport aux exigences modifiées,
- analyse de la compétitivité internationale de son offre de produits et de prestations,
- étude de faisabilité pour le contrôle de la reprise de créances des preneurs d'assurance en cas de sinistre,
- contrôle de l'autofinancement.

Evolutions

Dans le cadre du projet Pathfinding ACE, en 2019, la SERV a mené à bien deux événements de match-making en collaboration avec son organisation sœur Switzerland Global Enterprise (S-GE). Elle va développer ses mesures de marketing et de vente à cet égard. Dans ce cadre, elle jouera un rôle important dans l'initiative décidée par le Conseil fédéral le 13 novembre 2019 visant à faciliter et améliorer l'accès de l'industrie à de grands projets d'infrastructures à l'étranger, principalement dans les pays émergents et les pays en développement.

Suite à différents retours du marché et à certains sinistres, la SERV a soumis l'assurance de crédit de fabrication à une révision. Elle a notamment identifié des potentiels d'optimisation dans la définition des prix de revient, la cession de la créance d'exportation et la conformité de l'utilisation. Les CGA pour l'assurance de crédit de fabrication seront adaptées au cours du premier semestre 2020. Les banques et les exportateurs en seront ensuite informés.

Le remplacement de l'ancienne solution informatique de la SERV progresse rapidement. Pour l'avenir, la SERV mise sur une solution standard (MTIS) du développeur de logiciels français Tinubu, qui est bien établi sur le marché des solutions pour l'assurance des crédits. Le portail clients sera également remplacé par une nouvelle application. La SERV s'attend à une augmentation considérable de l'efficacité grâce à la standardisation et l'automatisation de ses processus. La solution finale sera développée cette année et testée pour une implémentation rapide au cours du premier trimestre 2021.



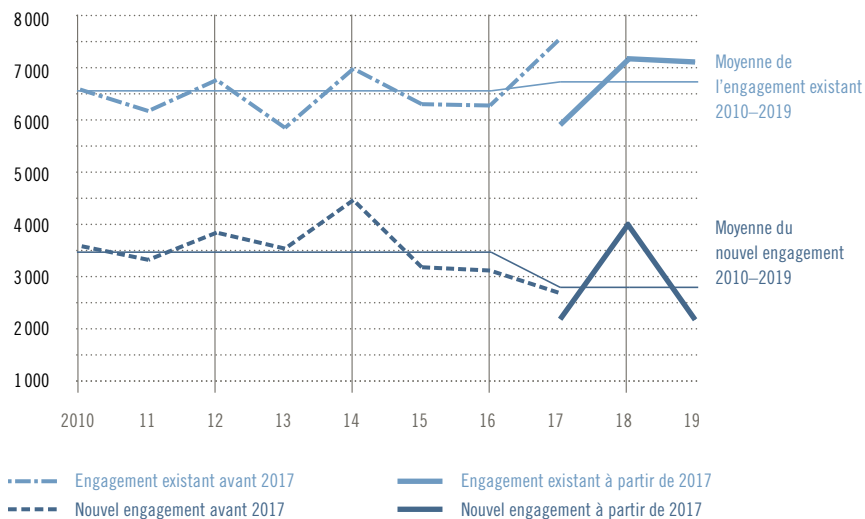
« En cette période de politique industrielle croissante chez nos concurrents étrangers, de nouveaux défis surgissent pour la SERV. »

Peter Gisler
Directeur

Comparaison pluriannuelle

Evolution de l'engagement

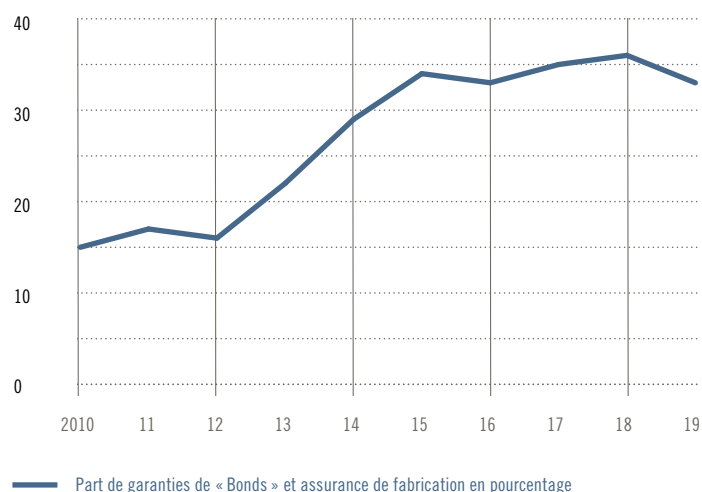
en CHF mio.



La méthode de calcul de l'engagement a été passée en revue en 2018 et appliquée aux chiffres à partir de 2017, mais pas aux exercices avant 2017. Afin d'assurer la transparence de l'influence de la nouvelle méthode de calcul, l'exercice 2017 est également présenté sur le graphique selon l'ancienne méthode de calcul.

Part des garanties de « Bonds » et assurances de crédit de fabrication dans le nombre de nouvelles polices d'assurance

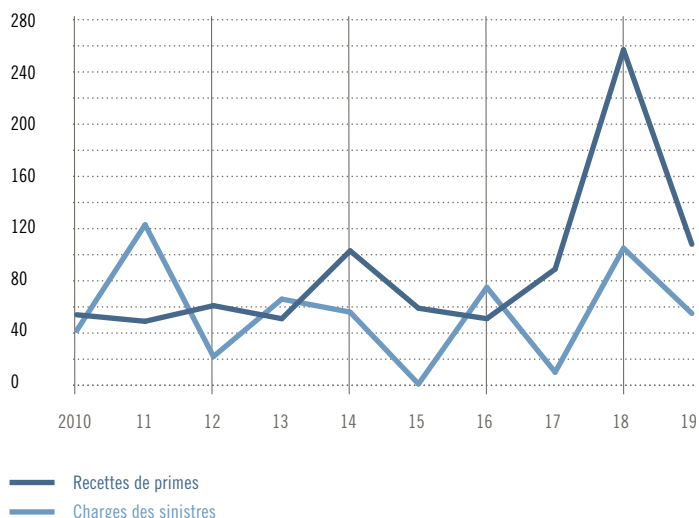
en pourcentage



Depuis l'introduction de la garantie de « Bonds » et de l'assurance de crédit de fabrication en 2009, la demande pour ces deux produits a connu une évolution globalement positive. Tous deux aident les exportateurs, surtout les PME, à optimiser la gestion de leur liquidité. En 2019, la part de ces deux produits dans le nombre total des nouvelles opérations (PA) a atteint 33 pour cent et est donc légèrement inférieure au niveau de l'exercice précédent.

Evolution des recettes de primes et des charges des sinistres

en CHF mio.



L'évolution des recettes de primes et des charges des sinistres montre la volatilité de l'activité de la SERV. Les grosses opérations influent fortement sur ces deux chiffres clés et entraînent de fortes variations des données annuelles. Les chiffres commerciaux de la SERV doivent toujours être considérés dans ce contexte.

Depuis sa création et jusqu'en 2019, la SERV a honoré les objectifs de développement prescrits par la loi et les impératifs financiers en matière d'autofinancement et de gestion d'entreprise. Grâce à une utilisation flexible de ses produits et à une interprétation pratique des exigences en matière de création de valeur suisse, elle jouit d'une réputation d'assurance de crédit à l'exportation performante sur le marché.

La méthode de calcul de l'engagement et du nouvel engagement a été révisée en 2018. Entre 2008 et 2017, le nouvel engagement moyen s'élevait à CHF 3,366 mia. selon l'ancienne méthode de calcul. Les trois dernières années, selon la nouvelle méthode de calcul, il s'est établi à CHF 2,794 mia. Le nouvel engagement de 2019 était donc nettement inférieur à la moyenne des trois dernières années et a atteint un volume quasiment équivalent à celui d'avant 2017. Fin 2019, l'engagement s'élevait à CHF 7,109 mia., dépassant la moyenne des trois dernières années de CHF 6,729 mia. et des années 2007 à 2017 de CHF 6,853 mia.

La part des assurances de crédit de fabrication et des garanties de « Bonds » par rapport à l'ensemble des polices d'assurances émises (PA) a chuté pour passer de 36 à 33 pour cent.

L'autofinancement 2 a toujours été maintenu depuis la fondation de la SERV ; en 2019 l'excédent de couverture était de CHF 23,2 mio. L'excédent de couverture moyen depuis la fondation (2007) s'élevait à CHF 28,0 mio., étant précisé que la tendance à long terme est à la baisse, car la SERV a eu de moins en moins de revenus provenant de placements financiers au fil du temps, et au cours des trois dernières années, aucun revenu du tout.

Par ailleurs, depuis la fondation de la SERV, le résultat d'entreprise s'est élevé en moyenne à CHF 61,4 mio. Cependant, jusqu'à présent, il était porté en grande partie par des intérêts et résultats de rééchelonnement. Sans rééchelonnement de dettes, la SERV aurait affiché des pertes les deux dernières années. Plus les avoirs de rééchelonnement diminuent et plus la SERV doit renoncer longtemps à des produits de placements, plus le résultat d'entreprise dépendra uniquement des primes et des dommages de l'activité d'assurance.

Grâce à une utilisation flexible de ses produits et à une interprétation pratique des exigences en matière de création de valeur suisse, elle jouit d'une réputation d'assurance de crédit à l'exportation performante sur le marché.